

Commune :
SAINT-AGOULIN (311)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 168R
Document vérifié et numéroté le 18/06/2021
A PTGC63
Par Jérôme MOYNE
Technicien Géomètre
Signé

CLERMONT-FERRAND
Centre des impôts foncier
Boulevard Berthelot
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX
Téléphone : 04 73 43 21 54
ptgc.puy-de-dome@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage, ou plan de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la demande 6463.

A _____, le _____

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renouvelé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : YE
Feuille(s) : 000 YE 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 18/06/2021

Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage dressé

Par VINCENT TREFOND (2)

Réf. : R21063-VT

Le 25/05/2021

Modification demandée par procès verbal du cadastre



